

Compte-rendu de réunion à Saint-Hilaire de La Combe Le mercredi 22 mars 2006 de 16 h 30 à 18 h.

Projet de restauration de l'église.

Cette réunion était organisée à l'initiative de Monsieur Stefan Manciulescu, Architecte en Chef de Monuments Historiques (A.C.M.H.). Il était accompagné de deux de ses collaborateurs. Monsieur le Maire de Curemonte, empêché, était représenté par deux adjoints, Messieurs Guy Germane et Yves Dumas.

L'association des Amis de Curemonte était représentée par son président Jean Bouyssou.

L'objet de la réunion était de faire le point quant à l'étude préalable à la restauration de l'église de La Combe. Cette étude a été confiée à Monsieur Manciulescu et la Municipalité comme l'association des Amis de Curemonte sont impatientes d'en connaître la teneur et les conclusions.

En début de réunion, Monsieur Manciulescu évoque la question des vitraux offerts par Madame Durt-Morimoto. Il s'agit de vitraux qu'elle a créés et fait fabriquer dans son atelier pour en faire don à Curemonte à l'occasion de la restauration de l'église de la Combe.

Monsieur Manciulescu a vu lesdits vitraux lors de leur exposition à Paris (15/10 au 15/11/2005) et fait remarquer que, bien qu'il y ait eu concertation entre Madame Durt-Morimoto et lui pour cette création, il estime que certaines réserves devront être prises en compte et certaines précautions prises lors de la mise en place desdits vitraux.

Monsieur Manciulescu attire notre attention sur la fragilité relative des panneaux réalisés. Ils manquent selon lui de rigidité et nécessiteront une protection extérieure contre les chocs. Compte-tenu de la grande transparence des panneaux de verre, il ne peut être envisagé d'apposer un grillage extérieur qui serait trop visible de l'intérieur. Monsieur Manciulescu propose donc de protéger les fenêtres par un verre feuilleté légèrement opaque qui serait posé côté extérieur à quelques centimètres en avant du vitrail. Le vitrail serait fixé à ce verre protecteur. De plus, Monsieur Manciulescu a quelques inquiétudes quant à l'exactitude des mesures des fenêtres les plus hautes, il se pourrait donc qu'il n'y ait pas totale adéquation entre les dimensions des panneaux de vitrail et celles de la maçonnerie. Le panneau de verre protecteur permettrait aussi de s'adapter au plus juste aux dimensions des fenêtres (2 fenêtres du mur du fond en particulier).

Monsieur Manciulescu présente ensuite l'étude des décors peints réalisée à sa demande par un spécialiste Monsieur Matei Lazarescu. De cette étude il ressort, comme cela avait été dit lors de la précédente réunion sur place en avril 2005, que l'église de la Combe comporte un nombre important de vestiges de décors peints appartenant à diverses époques et présentant tous un très grand intérêt historique et archéologique.

Certains éléments remonteraient à la construction de l'église au XI^e siècle, bon nombre appartiendraient aux XII^e et XIII^e siècles, l'abside-sacristie comporte une majorité de décors du XIV^e mais aussi des éléments d'époques plus anciennes et aussi postérieurs, le chœur, outre des éléments les plus anciens, est la partie qui conserve les éléments les plus récents des XVII^e ou XVIII^e siècles.

Cette richesse amène logiquement à se poser la question de la stratégie de restauration.

Monsieur Manciulescu propose, plutôt que d'envisager une restauration totale, irréaliste au demeurant pour une question de coût mais aussi à cause de la diversité des décors, de s'attacher à restaurer des fragments parmi les plus significatifs et les moins dégradés des différentes époques et d'en faire une présentation à la fois archéologique et didactique.

On pourrait ainsi par exemple présenter deux personnages de la frise représentant des saints debout sur le mur Nord et le motif en torsade de la corniche qui les surplombe. Dans l'abside latérale (sacristie), les décors sont relativement complets et on pourrait en dégager et restaurer des parties significatives, en particulier pour les décors géométriques et floraux.

Quant au chœur, il paraît évident de s'attacher à restaurer une partie significative du décor de vases de fleurs, de croix de consécration et d'instruments de la Passion.

Il va aussi de soi que des mesures de conservation s'imposent pour l'ensemble des surfaces où des décors sont ou seront identifiés avant toute restauration fragmentaire ou totale.

Cette proposition a l'assentiment des représentants de la Municipalité et des Amis de Curemonte.

Monsieur Manciulescu aborde ensuite la question du gros-œuvre sous cinq aspects :

- murs ;
- couverture et étanchéité ;
- portes et fenêtres ;
- modifications, reconstructions ;
- aménagement intérieur

1- Murs

Les murs des différentes parties présentent des fissures importantes, en particulier le mur Ouest et l'abside latérale. Les témoins qui avaient été scellés sont tous rompus, ce qui confirme le caractère évolutif des fissures. De plus les joints sont très creusés entraînant une humidification des murs destructrice à la longue. Toute une partie extérieure du mur Nord a été arrachée il y a bien longtemps, simplement consolidé lors des travaux de sauvegarde réalisés entre 1960 et 1970 sous la direction de Monsieur Leboutoux (A.C.M.H.), elle doit être rebâtie. Les arases des murs nécessitent également consolidation car elles ont été revues sommairement lors de la réfection de la charpente et du toit.

2- Couverture-étanchéité

La toiture réalisée au début des années soixante ne présente pas de défaut majeur d'étanchéité mais elle a été réalisée avec des tuiles de réemploi. Monsieur Manciulescu propose (comme il l'avait dit en 2005) une réfection complète avec remplacement du lattis et mise en place de tuile neuves (modèle et format similaires, agréé M.H. avec mélange de plusieurs fabrications pour réduire l'uniformité d'aspect).

Les rangs de lauzes qui recouvrent le sommet des murs seraient maintenus et révisés. En revanche, il n'est pas jugé indispensable de refaire la charpente bien qu'elle soit de conception simpliste (fermettes parallèles avec entrant). Monsieur Manciulescu propose simplement d'en masquer la vue par le rétablissement d'un plafond plat (du type de celui que l'on peut apercevoir sur certaines photos anciennes de l'édifice qui existeraient à la Direction du Patrimoine).

Le toit de l'abside latérale (sacristie) en lauzes doit être entièrement déposé et reconstruit après consolidation de la voûte qui présente une importante fissure. Il faudra alors veiller à la qualité de l'égout de toit de façon à éviter que l'eau ruissèle sur les murs comme c'est le cas actuellement.

Un soin tout particulier devra être apporté à l'étanchéité du chéneau entre les deux corps de bâtiment (nef et abside-sacristie latérale). Monsieur Manciulescu propose de la réaliser avec une feuille de plomb de façon à éviter toute humidité dans les murs.

3- Portes, fenêtres.

Les portes devront être remplacées (à l'identique) de façon à permettre une fermeture plus sécurisée de l'édifice. Bien entendu les seuils d'accès devront être refaits.

Les fenêtres recevront en fin de chantier les vitraux de Madame Durt-Morimoto comme exposé ci-dessus avec les protections ad-hoc.

4- Modification, reconstructions.

Il subsiste côté Nord les fondations d'une deuxième nef parallèle à la nef existante et située dans le prolongement de l'abside existante (sacristie), le niveau de sol de cette nef est connu, probablement le même ou proche de celui du fond de l'église. Les deux nefs communiquaient par l'arcade qui est actuellement obstruée et dont les colonnes portent des chapiteaux peints visibles de part et d'autre du mur.

Comme il l'avait évoqué en avril 2005, Monsieur Manciulescu évoque la possibilité de reconstituer le bâtiment correspondant à cette nef. Il ne s'agirait pas de le reconstruire à l'identique mais de reconstituer le volume de l'édifice disparu de manière à présenter l'édifice tel qu'il était avant le disparition de cette nef.

Cela permettrait d'ouvrir la communication entre les deux nefs et en outre de disposer d'un local totalement utilisable pour présenter des expositions.

Il faudrait bien entendu aménager les niveaux de sol vu la différence existant entre l'intérieur de la nef actuelle, le fond de l'église, la nef reconstituée.

Un accès direct depuis l'extérieur pourrait être aménagé pour cette nef restituée. De même une ouverture entre l'abside-sacristie et ladite nef pourrait être envisagée mais, selon Monsieur Manciulescu, il importe de conserver les traces d'aménagement en habitation qui subsistent (restes de cheminée, engravures de planchers et entailles pour solives ou pièces de charpente...) sur le mur obstruant le côté Ouest de l'abside.

5- Aménagement intérieur.

Le sol actuel de l'église, outre les différences de niveau comporte d'importantes inégalités entre les dalles dont certaines sont fortement affaissées (signe probable de l'existence de sépultures). Pour l'accueil du public dans de conditions de sécurité satisfaisantes, il importe de rétablir la planéité des dalles. Monsieur Manciulescu pense que l'on pourrait se contenter de soulever les dalles trop enfoncées et de remplir l'espace de sable pour les ramener au niveau de plus hautes qui elles ne seraient pas déplacées. La barrière bois qui sépare les deux niveaux actuels de sol dans la nef serait remplacée par une barrière métallique plus discrète. La rupture entre les deux niveaux serait maçonnée et l'escalier reconstruit.

Reste en suspens la question des fouilles que l'on pourrait être légalement obligés de réaliser si à l'occasion des travaux on était amené à mettre au jour une ou plusieurs sépultures.

Nonobstant l'intérêt scientifique de ces fouilles elles auraient incontestablement une conséquence importante sur le coût et les délais des travaux.

Il sera probablement nécessaire de décider au moment de l'exécution en fonction de ce que l'on sera amené à découvrir...

Hypothèses de travail proposées.

Monsieur Manciulescu nous indique que selon lui, pour des questions de budget et aussi de priorités, il semble préférable de s'orienter vers un projet découpé en phases qui seraient exécutées successivement. Néanmoins il estime que le projet doit être présenté dans son intégralité pour les demandes de financement.

Avertissement : Ce qui suit est une tentative de synthèse de l'auteur à partir des échanges au cours des réunions de ce jour et du mois d'avril 2005 et ne préjuge aucunement du contenu du rapport d'étude de Monsieur Manciulescu.

- 1- Maçonnerie et couverture ;
- 2- mesures de conservation générale des décors peints (intérieur et extérieur) ;
- 2bis- pose des vitraux, réfection des portes
- 3- reconstitution de la deuxième nef côté Nord ;
- 4- rétablissement de la communication entre les deux nefs, traitement des sols
- 5- restauration des décors choisis
- 6- fin de l'aménagement intérieur selon l'utilisation prévue pour l'édifice.

1- Maçonnerie et couverture.

Consolidation des maçonneries, reprises et injections de coulis de ciment ;

Mise totalement hors d'eau du bâtiment selon ce qui est exposé plus haut ;

Création d'un plafond plat pour masquer la charpente et assurer une meilleure isolation ;

Restauration et préparation des baies en vue de la pose des vitraux et de leurs protections ;

Préparations pour l'installation électrique.

2- Conservation générale des décors peints.

Avant toute restauration, il importera de conserver et consolider l'ensemble des surfaces peintes identifiées, y compris celles qui sont visibles côté Nord au niveau de l'arc muré et des chapiteaux.

2bis- Pose des vitraux, réfection des portes.

Une fois le gros-œuvre réalisé et les décors peints consolidés, il devrait être possible de mettre en place les vitraux de Madame Durt-Morimoto. De même il sera utile de procéder au remplacement des portes d'accès (pourrait-être fait en phase 1).

3- Reconstitution de la deuxième nef côté Nord.

Cette éventuelle reconstitution et le mode de construction dépendent des choix du maître d'ouvrage et de l'aspect financier.

4- Rétablissement de la communication entre les nefs, traitement des sols.

Cette phase découle naturellement de la phase précédente, donc du choix du maître d'ouvrage.

5- Restauration des décors peints.

Il semble judicieux et réaliste d'un point de vue tant scientifique que financier de choisir une restauration limitée à des fragments choisis parmi les plus significatifs et le moins dégradés.

6- Aménagement intérieur.

Il semble évident pour tous que l'édifice n'a pas vocation d'être rendu au culte, il a en effet été interdit avant 1747, rétabli pour des célébrations très occasionnelles du milieu du XIXème au milieu du XXème siècle. Municipalité et Amis de Curemonte sont d'accord pour une utilisation d'abord en lieu d'histoire avec une présentation archéologique voire muséographique du bâtiment et de ses trésors picturaux, ensuite en lieu d'exposition de peintures et sculptures comme c'est le cas depuis une vingtaine d'années. Il conviendra donc d'aménager l'intérieur en fonction de ces deux objectifs (éclairage, dispositifs d'accrochage, scénographie).

En fin de réunion, Monsieur Manciulescu propose à Jean Bouyssou de lui rendre visite à ses bureaux de Clamart pour discuter de la stratégie de restauration avant publication du rapport d'étude final qui devrait intervenir en mai 2006.

Proposition bien entendu acceptée.

Compte-rendu rédigé par Jean Bouyssou.

Le 2 avril 2006.